Le magazine du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise pour le traitement et la valorisation des déchets en intercommunalité

PROGRAMME Verdi INFOS

//www smvo fr

n°9
printemps
été 2013

SPÉCIAL NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Les déchets, c'est pas sorcier !

Les bonnes recettes pour faire place nette...

pages 2 à 7

EN PORTE À PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE, IL EXISTE TOUJOURS UNE SOLUTION POUR TRIER VOS DÉCHETS

SPÉCIAL NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Suivez le guide ...

Les déchets, c'est pas sorcier !

Les bonnes recettes pour faire place nette...

Boîtes de conserve, canettes, journaux, bouteilles, sacs en plastique, couches bébé, les déchets ménagers les plus variés envahissent notre quotidien. Comment les trier ? C'est tout simple. Posez-vous cette question. S'agit-il de déchets à trier à la maison ou de déchets à apporter à côté de chez soi ?
Il existe toujours une solution.

A la maison : *ce sont tous les déchets, issus la plupart du temps de l'alimentaire. Des déchets que vous avez l'habitude de mettre dans votre poubelle de collecte sélective et que vous déposez ensuite sur votre trottoir ou au pied de votre immeuble. Vous n'avez rien d'autre à faire puisque ce service de collecte en porte à porte est assuré par une société de ramassage.*

A côté de chez soi : *ce sont tous les autres déchets que vous devez apporter dans une déchetterie, une recyclerie ou une borne à verre. C'est ce qu'on appelle la collecte en apport volontaire.*
Si le principe de l'apport volontaire nécessite un petit effort supplémentaire de votre part, sachez qu'il vous permet de vous débarrasser de tous ces objets qui vous encombrent à longueur d'année. Et vous trouverez toujours près de chez vous, un conteneur à verre, un conteneur à textiles ou sur votre route une déchetterie afin de vous débarrasser de l'aspirateur en fin de vie, des vieux pots de peinture ou encore une recyclerie pour votre armoire encombrante...

Pour vous aider à faire place nette et répondre à toutes les questions que vous vous posez, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) a édité ce guide pratique.

Alors, ayez le bon réflexe, simplifiez vous le tri.

COLLECTE EN PORTE À PORTE

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
N°Vert 0 800 60 20 02
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les déchets collectés à la maison

Les bonnes recettes pour faire place nette...

“ C’est ce que l’on appelle la collecte en porte à porte. ”

Le camion de ramassage passe devant votre maison ou votre immeuble pour prendre les poubelles contenant les déchets que vous avez préalablement triés. Il existe deux ou trois sortes de poubelles en porte à porte : une jaune pour le collecte sélective « emballages et papiers », quelquefois une bleue pour les papiers [*] et une grise pour les déchets ne pouvant pas être recyclés « les ordures ménagères ».

Que peut-on jeter ?

282kg/h
c’est la quantité d’ordures ménagères collectée en porte à porte en 2011 sur le territoire

Les ordures ménagères

Il s’agit des déchets ne pouvant être recyclés comme les couches bébé, les litières, etc. Si vous ne faites pas de compost, vous pouvez y mettre également les restes de repas, les fanes de légumes, le marc de café, les sachets de thé, etc.

Tous ces déchets sont ensuite incinérés dans l’unité de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul (près de Creil) pour produire de l’énergie électrique et chauffer des logements.

Les emballages

Bouteilles et flacons en plastique : bouteilles d’eau, jus de fruit, vinaigre, huile ménagère, cubitainers, flacons de lessive, adoucissant, shampoing.
Cartons et briques alimentaires : lait, jus de fruit, riz, céréales.
Emballages métalliques : boîtes de conserve, canettes boisson, aérosols, barquettes en aluminium.

45kg/h
c’est la quantité d’emballages et papiers collectée en porte à porte en 2011 sur le territoire

ECO EMBALLAGES

Et depuis le mois de juin 2012 sur le territoire du SMVO : tous les emballages en plastique :

Les papiers

Les journaux, magazines, prospectus, annuaires, lettres, catalogues.
Tous ces papiers se trient et se recyclent mais doivent être débarrassés de leur film plastique.

ecofolio

Sachez que les déchets des conteneurs jaune et bleu sont acheminés au centre de tri Verdi de Villers Saint-Paul, près de Creil, où ils sont triés par matière, mis en balles puis envoyés vers des usines de recyclage.

[*] Les foyers de l’ARC (Agglomération de la Région de Compiègne), de Plailly et du Valois disposent de deux contenants différents pour les emballages et les papiers (jaune pour les emballages et bleu pour les papiers).

Les déchets à apporter près de chez soi

Les bonnes recettes pour faire place nette...

“Déchetteries, recycleries, bornes à verre sont des points d’apport volontaires. Que peut-on y apporter ?”

Vous déposez dans ces lieux tous les déchets qui n’ont pas leur place dans les contenants ramassés en porte à porte : les objets à réparer, les emballages en verre, les vêtements usagés, les encombrants. Ce geste responsable nécessite un véritable engagement puisque cette fois c’est à vous d’effectuer le déplacement. Un effort facile à intégrer dans votre quotidien car il y a forcément sur la route de votre travail ou à proximité de votre domicile un point d’apport volontaire. Et vous pouvez vous rendre dans la déchetterie de votre choix.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
N° Vert 0 800 60 20 02
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

3
recycleries réparties sur le territoire du SMVO

Les objets en état et à réparer

Et pourquoi ne pas donner une nouvelle vie à vos déchets grâce aux recycleries. Il en existe 3 sur le territoire du SMVO et vous disposez également de 10 points d’apport situés dans les déchetteries.

Grâce à ces recycleries, tout le monde peut y gagner : les coûts de traitement des déchets sont réduits, des familles réutilisent ces objets qui sont revendus comme matériels d’occasion dans les espaces de vente des recycleries.

Où et quand peut-on déposer des objets ?
Dans les trois recycleries du territoire à Noyon, Villers-Saint-Paul, Margny-Lès-Compiègne. Les adresses et les horaires sont consultables **sur www.smvo.fr.**

Rens.: www.smvo.fr

Que peut-on déposer ?
Tous les objets (ou presque), s’ils sont en assez bon état pour pouvoir être utiles à d’autres. Meubles, photos, disques, livres, cadres, bibelots, vaisselle, luminaires, tapis, jouets, appareils électroménagers etc.

4/10
c’est le nombre d’emballages en verre qui ne sont pas triés.

Les emballages en verre

Il existe des bornes de collecte du verre dans toutes les communes du SMVO (*).

On peut y déposer :

Tous les emballages verre :
bouteilles, pots (confiture, moutarde, etc), petits pots et bocaux. Sachez que ce verre est recyclable à l’infini.

Il est inutile de laver les emballages en verre, il suffit de bien les vider.

ECO EMBALLAGES

La porcelaine, les verres à boire, la vaisselle, la faïence, le cristal, le pyrex, les vitres, les miroirs, les ampoules ne peuvent pas être déposés.
Pourquoi ?
Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d’emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers.

Pour connaître l’emplacement du conteneur à verre le plus proche de chez vous :
• renseignez-vous auprès de votre mairie,
• ou contactez le SMVO au 03 44 38 29 00

Les textiles usagés

Vêtements, linge de maison, chaussures etc., à déposer dans les conteneurs ou à apporter directement aux associations caritatives.

Un seul geste à faire pour faciliter le tri et favoriser la réutilisation :
nouer les paires (gants, chaussures, etc.).

écotextile

25
c’est le nombre de déchetteries sur le territoire du SMVO

Les Encombrants
& autres déchets spéciaux

Les déchetteries sont réparties sur l’ensemble du territoire du SMVO et chacune se trouve à moins de 10 mn de votre domicile.

On peut y déposer :
Les déchets verts comme les tontes de pelouse, les branchages, les grands cartons, les pneumatiques, les métaux, les gravats provenant de démolition et les déchets tout-venant, le bois (vieilles portes, escaliers, lambris, etc), les tubes et les ampoules basse consommation, les déchets d’équipements électriques et électroniques (D3E) comme les aspirateurs, grille-pains, sèche-cheveux, fers à repasser, réveils, etc. EcoLogic

Les déchets à confier à l’agent de déchetterie
Les piles et batteries, les résidus de peintures, décapants, solvants, colles, vernis, les huiles de vidange et huiles végétales, les produits phytosanitaires: engrais, pesticides, insecticides, herbicides, les textiles.

AMIANTE

Arrêt de la collecte d’amiante lié

Pour des raisons de sécurité, mais également par application de nouvelles réglementations, toujours plus contraignantes pour ses agents et ses installations, le SMVO se voit contraint d’arrêter le service de collecte de l’amiante lié sur les déchetteries VERDI à compter de mai 2013. Aujourd’hui, ce service est proposé par :

DUCAM
www.vos-dechets.com
Tél. : 0800 590 080

VEOLIA PROPRETE
www.veolia-proprete.fr
Tél. : 03 44 55 97 97

Horaires d’ouverture des déchetteries(*) :
> Du mardi au samedi 9h - 12h et 14h - 18h
> Dimanche 9h - 12h
Fermeture les lundis et jours fériés.
(*) Sauf pour la déchetterie d’AUNEUIL. Horaires sur www.beauvaisis.fr.

D3E et autres

Penser aux grandes surfaces spécialisées

Les appareils électroménagers hors d’usage peuvent y être déposés, ainsi que les piles usagées, cartouches usagés etc..

Pensez-y, lorsque vous partez faire vos courses.

(*) Les habitants du district des Sablons disposent d’une collecte de verre en porte à porte

Quelle planète voulons-nous laisser à nos enfants ? Une poubelle à ciel ouvert ou une terre agréable à vivre ?

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DE L'OISE

Si chacun d'entre nous est conscient que l'avenir nécessite une meilleure protection de l'environnement, encore faut-il s'en donner les moyens.

Dans l'Oise, le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) a pris le problème à bras le corps. Ce syndicat qui regroupe **490 000 habitants**, soit plus d'un habitant sur deux dans l'Oise, s'est investi dans un ambitieux programme de réduction des déchets et a mis en place sur son territoire des installations performantes afin d'optimiser le tri et la valorisation des déchets.
Le SMVO a été ainsi l'un des précurseurs dans le domaine des déchetteries. On en compte aujourd'hui 25, réparties sur le territoire et proches de chez vous. L'objectif étant que tout habitant doit pouvoir se rendre en moins de 10 mn en voiture dans une déchetterie.

Le SMVO vient également d'inaugurer le centre de tri le plus moderne de France. Implanté à Villers Saint-Paul, près de Creil, il est capable de trier plus de 30 000 tonnes de déchets à l'année et constitue une véritable révolution dans le domaine du tri car il peut traiter tous les emballages en plastique;

Le SMVO possède aussi le seul centre de valorisation énergétique (CVE) du département.
Construit sur le site de Villers-Saint-Paul, celui-ci traite **124 000 tonnes d'ordures ménagères à l'année** et alimentera bientôt le réseau de chaleur urbain de Nogent-sur-Oise.
Toujours dans un souci de protection de l'environnement, le SMVO a privilégié le transport par rail. Chaque mois 9 800 tonnes de déchets sont acheminées par train jusqu'au centre de Villers- Saint-Paul. Autant d'installations qui ont simplifié le tri et permis aux habitants du SMVO de devenir de véritables éco-citoyens responsables.

Une prise de conscience doublée d'un réel changement d'habitudes comme en témoignent les chiffres. En dix ans, le volume des ordures ménagères a considérablement diminué (- 20 %).

Votre poubelle ne pèse plus que 280 kg contre 350 kg auparavant. Chaque habitant a recyclé l'an dernier 23 kg d'emballages, 21 kg de journaux et 25 kg de verre. Chacun apporte aussi 217 kg par an à la déchetterie.
Des chiffres jugés impossibles, il y a encore quelques années. Et pourtant, les habitants du SMVO l'ont fait.

LE TERRITOIRE DU SMVO ET SES INSTALLATIONS

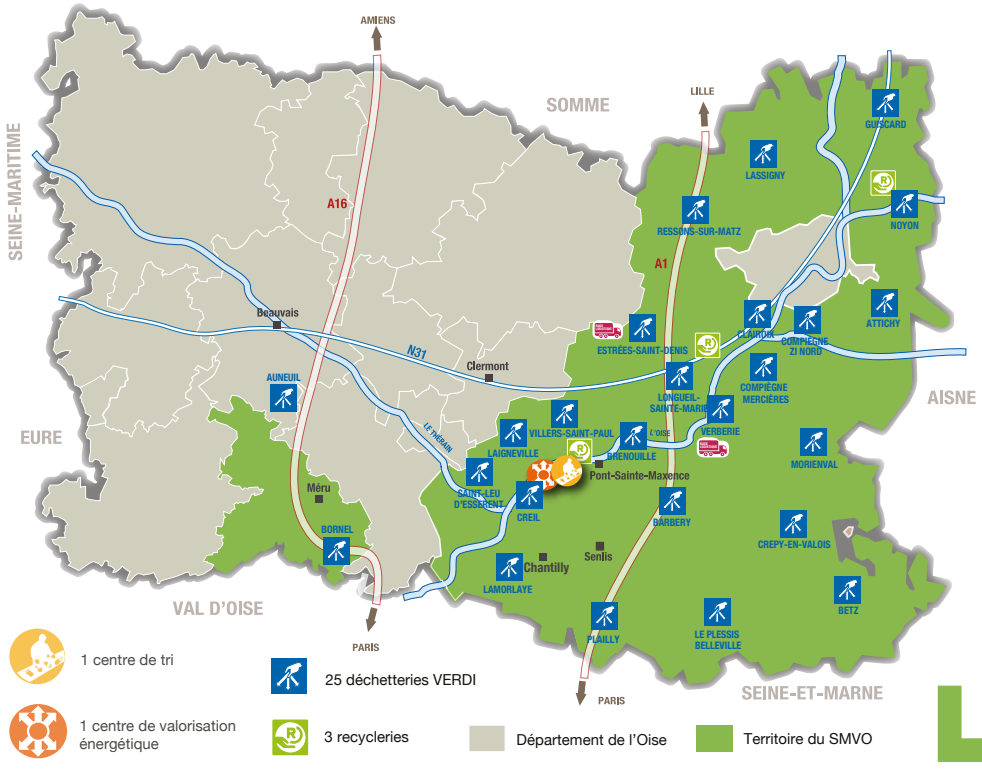

Les chiffres clés du SMVO

311 communes

490 000 habitants

16 intercommunalités

4 communes indépendantes

25 déchetteries

Bien jeter, c'est valorisant !!

Respecter les consignes de tri de sa commune, c'est la garantie que les déchets seront orientés dans les bonnes filières de traitement, avec une valorisation optimale dans les meilleures conditions économiques et environnementales du moment.

Après la collecte, la valorisation :

Suivant leur nature et leur composition, le SMVO utilise un mode de traitement adapté pour valoriser les déchets :

Les déchets recyclables

(Emballages et papiers pré-triés par les habitants) sont apportés au centre de tri des collectes sélectives du SMVO où ils sont séparés par types de matériaux et compactés en balles pour être plus facilement transportés vers les entreprises de recyclage. Ces matériaux servent à fabriquer de nouveaux produits. Certains objets issus des encombrants et des déchetteries font également l'objet d'une valorisation matière.

Les ordures ménagères résiduelles

sont traitées par incinération avec valorisation énergétique. La chaleur dégagée par leur combustion est récupérée pour produire de l'énergie sous forme d'électricité et de vapeur pour le chauffage urbain : plus de 17 500 équivalents-logement sont ainsi chauffés par le SMVO chaque année.

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) est administré par un Bureau de 20 membres, un Comité Syndical de 192 membres, composé d'élus représentant l'ensemble des adhérents, avec pour Président Philippe MARINI Sénateur de l'Oise Maire de Compiègne et pour premier Vice-Président Christian Grimbert. Les Communautés de Communes membres du SMVO sont les Communautés d'Agglomération de la Région de Compiègne, de l'Agglomération Creilloise, les Communautés de Communes du Pays Noyonnais, du Pays des Sources, de la Plaine d'Estrées, du Liancourtois Vallée Dorée, du Pays d'Oise et d'Halatte, de la Basse Automne, du Pays du Valois, des Trois Forêts, Coeur Sud-Oise, de l'Aire Cantilienne, de Pierre Sud-Oise, La Ruraloise, des Sablons, du Canton d'Attichy et les communes d'Orry-la-Ville, de Mortefontaine, de Plailly, de La Chapelle-en-Serval.

Les 16 Communautés membres comprennent les communes suivantes : Acy-En-Multien - Amblainville - Amy - Andeville - Angicourt - Anserville - Antheuil-Portes - Antilly - Appilly - Apremont - Armancourt - Arsy - Attichy - Autrêches - Auger-Saint-Vincent - Aumont-En-Halatte - Autheuil-En-Valois - Avilly-Saint-Léonard - Avricourt - Avrigny - Baboeuf - Bailleul-Le-Soc - Bailleval - Barbery - Bargny - Baron - Baugy - Bazicourt - Beaugies-Sous-Bois - Beaulieu-Les-Fontaines - Beaumont Les Nonains - Beaurains-Les-Noyon - Beaurepaire - Béhéricourt - Belloy - Berlancourt - Berneuil sur Aisne - Béthancourt-En-Valois - Béthisy-Saint-Martin - Béthisy-Saint-Pierre - Betz - Bienville - Biermont - Bitry - Blaincourt-Les-Précy - Blincourt - Boissy-Fresnoy - Bonneuil-En-Valois - Boran-Sur-Oise - Borest - Bornel - Bouillancy - Boullarre - Boulogne-La-Grasse - Boursonne - Braisnes - Brasseuse - Bregy - Brenouille - Bretigny - Bussy - Caisnes - Campagne - Candor - Canly - Canneticancourt - Canny-Sur-Matz - Carlepont - Catigny - Cauffry - Chamant - Chantilly - Chavencon - Chelles - Chevreville - Chevrières - Choisy-Au-Bac - Choisy-La-Victoire - Cinqueux - Cires-Les-Mello - Clairoix - Compiegne - Conchy-Les-Pots - Corbeil-Cerf - Coudun - Couloisy - Courteuil - Courtieux - Coye-La-Forêt - Cramoisy - Crapeaumesnil - Creil - Crépy-En-Valois - Crisolles - Croutoy - Cuise-la-Motte - Cuts - Cuvergnon - Cuvilly - Cuy - Dives - Duvy - Ecuvilly - Elincourt-Sainte-Marguerite - Emeville - Epineuse - Ermenonville - Esches - Estrées-Saint-Denis - Etavigny - Eve - Evricourt - Feigneux - Flavy-Le-Meldeux - Fleurines - Fontaine-Chaalis - Fosseuse - Francieres - Fréniches - Fresneaux - Montchevreuil - Fresnières - Fresnoy-La-Rivière - Fresnoy-Le-Luat - Frétoy-Le-Château - Genvry - Gilocourt - Giraumont - Glaignes - Golancourt-Gondreville - Gournay-Sur-Aronde - Gouvieux - Grandfresnoy - Grandru - Guiscard - Gury - Hainvillers - Hautefontaine - Hémevillers - Henonville - Houdancourt - Ivors - Ivry Le Temple - Jamville Jaulzy - Jaux - Jonquières - La Chapelle-En-Serval - La Neuville Garnier - La Neuville-Sur-Ressons - La Villeneuve-Sous-Thury - Laberlière - Labruyère - Lacroix-Saint-Ouen - Lagny - Lagny-Le-Sec - Laigneville - Lamorlaye - Larbroye - Lassigny - Lataule - Le Deluge - Le Fayel - Le Meux - Le Plessis-Belleville - Le Plessis-Patte-D'oie - Les Ageux - Levignen - Liancourt - Libermont - Longueil-Sainte-Marie - Lormaison - Mareuil-La-Motte - Mareuil-Sur-Ourcq - Margny-Aux-Cerises - Margny-Les-Compiègne - Margny-Sur-Matz - Marolles - Marquéglise - Maucourt - Maysel - Mello - Meru - Mogneville - Monceaux - Monchy-Humières - Monchy-Saint-Eloi - Mondescourt - Mont-l'Evêque - Montagny-Sainte-Félicité - Montataire - Montépilloy - Montherlant - Montlognon - Montmartin - Monts - Morienval - Morlincourt - Mortefontaine - Mortemer - Moulin-sous-Touvent - Moyvillers - Muirancourt - Nanteuil-Le-Haudouin - Néry - Neufchelles - Montagny-Sainte-Félicité - Nampcel - Neufvy-Sur-Aronde - Neuville-Bosc - Nogent-Sur-Oise - Noyon - Ognes - Ognolles - Ognon - Ormoy-Le-Davien - Ormoy-Villers - Orrouy - Orry-La-Ville - Orvillers-Sorel - Passel - Peroy-Les-Gombries - Pierrefonds - Plailly - Plessis-De-Roye - Pont-l'Evêque - Pont-Sainte-Maxence - Pontarmé - Pontoise-Les-Noyon - Pontpoint - Porquéricourt - Pouilly - Précy-Sur-Oise - Quesmy - Rantigny - Raray - Reez-Fosse-Martin - Remy - Ressons-L'abbaye - Ressons-Sur-Matz - Rethondes - Rhuis - Ricquebourg - Rieux - Rivecourt - Roberval - Rocquemont - Rosières - Rosoy - Rosoy-en-Multien - Rousseloy - Rouville - Rouvres-en-Multien - Roye-Sur-Matz - Rully - Russy-Bemont - Sacy-Le-Grand - Sacy-Le-Petit - Saint-Crépin-aux-Bois - Saint-Crépin Ibouvillers - Saint-Etienne-Roilaye - Saint-Jean-Aux-Bois - Saint-Leu-D'esserent - Saint-Martin-Longueau - Saint-Maximin - Saint-Pierre-les-Bitry - Saint-Sauveur - Saint-Vaast-De-Longmont - Saint-Vaast-Les-Mello - Saintines - Salency - Sempigny - Senlis - Sermaize - Sery-Magneval - Silly-Le-Long - Solente - Suzoy - Thiers-Sur-Theve - Thiescourt - Thiverny - Thury-En-Valois - Tracy-le-Mont - Trosly-Breuil - Trumilly - Valdampierre - Varesnes - Varinfroy - Vauchelles - Vauciennes - Vaumoise - Venette - Ver-Sur-Launette - Verberie - Verderonne - Verneuil-En-Halatte - Versigny - Vez - Vieux-Moulin - Vignemont - Ville - Villeneuve les Sablons - Villeneuve-sur-Verberie - Villers-Saint-Frambourg - Villers-Saint-Genest - Villers-Saint-Paul - Villers-Sous-Saint-Leu - Villers-Sur-Coudun - Villselve - Villotran - Vineuil-Saint-Firmin

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DE L'OISE — Verdi

Lettre d'information des habitants éditée par le **Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise** pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés CS 30316 Lacroix-Saint-Ouen - 60203 Compiègne Cedex - Tél. 03 44 38 29 00 - Fax 03 44 38 29 01
Co-directeurs de la publication : Philippe Marini et Gérard Deguise - Rédaction : Catherine Fournier et Frédéric Hennebert - Création graphique : Carole Lafage-Pommeret - Photos : Fotolia, Eco-Emballages, SMVO - Dépôt légal : juin 2013 - ISSN 1626 - 8199 - 220 000 ex.

Et avec le soutien de :

ECO EMBALLAGES — ecofolio — EcoLogic — ecotexte